

Département  
du VAL d'OISE

-----  
Arrondissement  
de PONTOISE

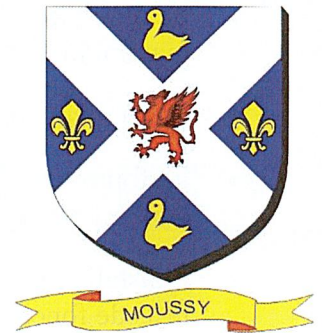
-----  
Canton  
de PONTOISE

Tél. (répondeur) : 01.30.27.20.14  
Courriel : [mairie@moussy.fr](mailto:mairie@moussy.fr)  
Site : [www.moussy.fr](http://www.moussy.fr)

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE MOUSSY

95640



*In medio stat virtus*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY

Nombre de Membres
En exercice : 09
Présents : 05
Votants : 05

**SEANCE DU 15 FEVRIER 2025**

Date de convocation :
10/02/2025
Date d'affichage :
16/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze février à 12 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

Étaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme MENARD Elise, Mme PICARD Séverine, Mme VERBEKE Muriel, M. MONTHILLER Gérard.

Absents : Mme NICOUD-PRUVOST Armelle, M. LE CLEGUEREC Marc, Mme LE PAGE Hélène, M. VERSET Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme MENARD Elise.

*Délibération 116*

**OBJET : Délibération du Conseil Municipal pour la demande de subvention au Parc Naturel Régional du Vexin Français pour les travaux de réparation de l'horloge de la mairie**

Depuis quelques semaines, l'horloge de la mairie-école présente des dysfonctionnements : bien que la cloches continue de sonner les heures et demi-heures correctement, le cadran reste figé à 2h45.

Une première intervention de maintenance, réalisée le 30 janvier 2025 par la société HORLOGES HUCHEZ, n'a pas permis de résoudre le problème en raison de l'ancienneté du mécanisme. Il a été conclu qu'un remplacement complet du système était nécessaire.

La société HORLOGES HUCHEZ, située au 4 Rue de la Croix, 60420 Ferrières, a été sollicitée pour établir un devis de réparation. Le devis n° DE0302759 en date du 11 février 2025 a été reçu et retenu pour la réalisation des travaux.

Les travaux comprennent :

- Le remplacement de l'horloge pilote, permettant l'émission d'impulsions pour le pilotage de la minuterie réceptrice et le contrôle des sonneries (heures, demi-heures, glas romain).

- Le remplacement de la minuterie réceptrice adaptée pour un cadran de 2,00 m de diamètre maximum.
- L'installation d'un canon fileté de 100 mm pour un cadran ou mur jusqu'à 80 mm d'épaisseur.
- La fourniture et l'installation d'une paire d'aiguilles droites, laquées noires, pour un cadran de 0,50 à 1,00 m de diamètre.
- L'installation complète du nouveau mécanisme, incluant les ajustements nécessaires et les tests de fonctionnement.

Détails financiers :

- Montant HT : 3 396,55 €
- TVA (20%) : 679,31 €
- Montant TTC : 4 075,86 €

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français à hauteur de 50% du montant HT des travaux, soit 1 698,28 €.

Le reste à charge pour la commune s'élèvera à 2 377,58 €, incluant la TVA.

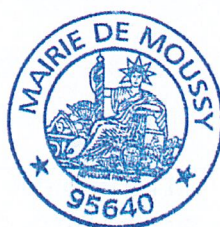
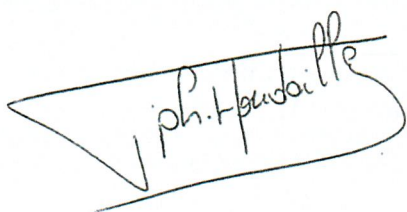
Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette réparation et à la demande de subvention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à MOUSSY, le 15 février 2025

Le maire,  
Philippe HOUDAILLE



Le secrétaire de séance,  
Elise MENARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20250215-116-Rep-Horloge-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2025

Publication : 16/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

